

N° 22 – JUIN 2009



# LES NOUVELLES

Le magazine de La Chaussée Saint-Victor

DOSSIER

## Développement durable

FINANCES

Budget municipal

JEUNESSE

Grandir à La Chaussée Saint-Victor

COMMUNE DU SITE INSCRIT





## SOMMAIRE

EDITO	03
BRÈVES	04
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 14 juillet: nouvelle formule</li> <li>■ Concours photos 2009</li> <li>■ État civil, recensement militaire</li> <li>■ Les dates à retenir</li> </ul>	
DOSSIER	06
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement durable</li> </ul>	
FINANCES	12
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Budget municipal</li> </ul>	
SOCIAL	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Infos pratiques</li> <li>■ Plan canicule</li> <li>■ SOS personnes disparues</li> </ul>	
ASSOCIATIONS CULTURELLES	14
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comité de Jumelage</li> <li>■ Le Théâtre des Mées</li> </ul>	
SPORT	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ASJ Basket</li> <li>■ ASJ Cyclotouristes</li> <li>■ Le Qi Gong</li> <li>■ Sportivement vôtre</li> </ul>	
JEUNESSE	17
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Grandir à La Chaussée Saint-Victor</li> <li>■ Du côté des écoles...</li> <li>■ L'Accueil de loisirs</li> </ul>	
URBANISME	19
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Diagnostics immobiliers obligatoires</li> </ul>	

**Les Nouvelles de La Chaussée Saint-Victor**  
 Lettre d'information gratuite éditée par la commune de:  
 La Chaussée Saint-Victor  
 Place Étienne Régnier - BP 54  
 41262 La Chaussée Saint-Victor  
 Tél.: 02 54 55 40 40 - Fax: 02 54 56 06 55  
 Email: mairie@lcsv.fr  
**Directeur de la Publication:** J. Gourault  
**Co-Directeur:** C. Doliveux  
**Rédaction:** Commission Communication  
 communication.mairie@lcsv.fr  
**Conception & Création:** www.enola-creation.fr  
**Flashage & Impression:** Imprimerie Nouvelle  
**Tirage:** 2 600 exemplaires  
**ISSN:** en cours  
**Dépôt légal:** juin 2009  
 Imprimé sur papier recyclé

## Le comité de rédaction

B. Almueis, S. Caillaud, C. Doliveux, G. Gachet, C. Gillard, M. Jollet et A. Sirop.

Photo de couverture: C. Doliveux

## ⇒ ÉDITO

**Le développement durable : l'affaire de tous.**

**Il n'est pas de jour que vous n'entendiez parler de développement durable, par la presse, les médias ou la publicité. Qu'en est-il exactement ?**

En 1987, la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement adopte la définition proposée par le rapport Brundtland :

*« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »*

Le développement durable s'inscrit donc dans trois domaines : l'environnement, le social et l'économie.

Les représentants de 178 pays se réunirent à Rio de Janeiro en 1992 pour « Le Sommet de la Terre » et s'engagèrent dans le processus de développement durable. Un programme d'actions y fut défini : « l'Agenda 21 » (21 pour XXI<sup>e</sup> siècle). Rappelons qu'en ce qui concerne plus particulièrement l'environnement, « la Charte de l'Environnement » est annexée depuis 2005 à la Constitution française.

À l'automne 2007, la réunion du Grenelle Environnement a fixé des objectifs précis, concernant notamment les déchets ménagers.

Il est prévu une réduction de 5 kg par an et par habitant pendant 5 ans, soit 25 kg. En 2004, il a été collecté 22 millions de tonnes de déchets ménagers produits par les 62 millions de français soit environ 350 kg par an et par habitant (Source Ademe).

Il est opportun d'en parler puisque la Semaine de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ! », s'est déroulée fin 2008.

Chacun de nous a sa part de responsabilité dans ce domaine, par exemple le bricoleur qui verse dans l'évier ou le caniveau du White Spirit ou de l'huile (1 litre d'huile couvre 1 000 m<sup>2</sup> d'eau) après utilisation et pollue l'eau ou celui qui jette des bouteilles en plastique dans les fossés. Voilà des gestes individuels inciviques aussi pénalisants pour la nature que le dégazage en mer pour un bateau dont, pourtant, nous nous offusquons tous.

Le tri des déchets est une nécessité. Il évite la pollution et permet le recyclage. Le déchet doit être considéré comme une MPS (Matière Première Secondaire). Notre commune dispose d'une déchetterie moderne, utilisons-la. Cependant n'oublions pas que le déchet le moins nuisant est celui qui n'est pas produit.

---

*“Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.”*

---

*« Chacun est seul responsable de tous. »*

Cette phrase d'Antoine de Saint-Exupéry s'adapte parfaitement à la situation actuelle. ▢

**CLAUDE DOLIVEUX,**  
MAIRE-ADJOINT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## ⇒ BRÈVES

## 14 juillet: "Rendez-vous au Château"

### Une nouvelle formule



**Quelques nouveautés pour le prochain 14 juillet à La Chaussée Saint-Victor :** les animations précédant le feu d'artifice seront regroupées devant le château des Basses Roches.

- 17 h 30 : jeux pour enfants et parties de belote ;
- 19 h 30 : vin d'honneur offert par la municipalité ;
- 20 h 00 - 22 h 30 :
  - buvette et restauration (frites, saucisses, merguez...) proposées par le Comité des Fêtes ;
  - animation musicale assurée par le groupe "Destock Jazz" ;
- 23 h 00 : feu d'artifice sonorisé. Le thème retenu sera "les 25 ans de Starmania". ☐

## Les coordonnées d'Agglopolys



1, rue Honoré de Balzac - 41000 Blois  
 Standard : 02 54 90 35 35 - Fax : 02 54 90 35 30  
 e-mail : [agglopolys@aggloblois.fr](mailto:agglopolys@aggloblois.fr) - site : [www.agglo-blois.fr](http://www.agglo-blois.fr) ☐

## L'agenda du patrimoine en Val de Loire

Loire en fête, spectacles, visites insolites, expositions, sorties nature. ☐

<http://saisons.valde Loire.org>

## Être citoyen : on recrute

Le prochain recensement de la population de notre commune aura lieu du 21 Janvier au 20 Février 2010.

La Mairie recrute dès à présent des agents recenseurs. Les personnes intéressées doivent contacter la Mairie au 02.54.55.40.39. ☐

## Site internet

Je m'inscris à la newsletter sur [www.lachausseesain-tvictor.fr](http://www.lachausseesain-tvictor.fr) : je suis informé !

## Emballage plastique

Votre journal est désormais distribué sans emballage plastique. S'il vous arrivait en mauvais état, n'hésitez pas à en demander un autre à la Mairie. ☐



Photo de Philippe Chatrenet, lauréat 2008.

## Concours photos 2009

Le concours photos est ouvert aux  
Chausséens de tout âge. La date de dépôt  
des photos est fixée au 26 septembre 2009.  
Le règlement est disponible en mairie. A vos appareils... ☐



## État civil\*

du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mai 2009

Désignation	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Naissances	69	62	63	72	65
Mariages	0	0	1	1	0
Décès	21	23	22	15	21
Décès hors commune	0	2	3	2	1

\* Ces chiffres incluent les naissances et les décès de la Polyclinique de Blois.

## Recensement militaire

**Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.**

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02 47 77 21 71)  
mail : [csn-trs@dsn.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.defense.gouv.fr). ☐

## Les dates à retenir

### 20 juin au 10 juillet 2009

⇒ Exposition photos de  
Claude Doliveux à la Mairie

### 14 juillet 2009

⇒ Fête Nationale:  
Feu d'artifice à 23 h 00  
⇒ Animation Jazz à partir  
de 20 h 00

### 13 septembre 2009

⇒ Foire aux beignets

### 18 septembre 2009

⇒ Vernissage de l'exposition  
de Béatrice Boué-Zachar,  
Présidente de l'association  
chausséenne, Réussir en 3D

### 17 et 18 octobre 2009

⇒ Exposition Histoire et Tradition

### 23 octobre 2009

⇒ Club de l'Amitié:  
repas choucroute

### 13 au 15 novembre 2009

⇒ Représentations théâtrales:  
« Le Roi est mort », comédie  
de Vincent Dheygre par le  
Théâtre des Mées. ☐



⇒ DOSSIER

# Développement durable

## La Démarche Haute Qualité Environnementale® (HQE®)

Depuis les années 90, des groupes de travail réunissant des acteurs compétents du secteur du bâtiment et de la recherche sur l'habitat élaborent des méthodes de réalisation de constructions respectueuses de l'environnement sur la base d'échanges d'expériences nationales et internationales.

La mobilisation et les évaluations de ces expériences ont donné naissance à la démarche HQE®; c'est une action globale et transversale exigeant un travail en amont sur le management du projet, et en aval sur les techniques, les matériaux de construction et la gestion du chantier (transport, gestion des déchets...) réduisant les impacts sur l'environnement immédiat (parcelles, terrains voisins, quartier...) et sur l'environnement intérieur (confort, habitat sain).

L'évaluation de la démarche HQE® entreprise par le maître d'ouvrage doit répondre aux cibles de la Qualité Environnementale. Ne pouvant répondre intégralement aux exigences des quatorze cibles, la phase dite de Définition Explicite de la Qualité Environnementale (DEQE) hiérarchise ces priorités dans les domaines de l'écoconstruction, l'écogestion, le confort et la santé.

La construction ou la réhabilitation fera l'objet d'une certification « NF Ouvrages – Démarche HQE® » de la part des organismes agréés (CERTIVEA, CEQUAMI, CERQUAL). ▢

## Le Grenelle Environnement

L'organisation du Grenelle Environnement vise à créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement.

En 2007, il a réuni pour la première fois **l'Etat et les représentants de la société civile** afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

La première phase a été consacrée au dialogue et à l'élaboration des propositions au sein de groupes de travail thématiques (changement climatique, préservation de la biodiversité, production et consommation durable, démocratie écologique).

Sur la base des travaux issus de ces groupes et après une phase de consultation de différents publics, la phase de négociation s'est déroulée les 24, 25 et 26 octobre 2007.

Sept grands thèmes d'actions ont alors émergé (les bâtiments et l'urbanisme, les transports, l'énergie, la biodiversité, les risques, la santé et les déchets, la gouvernance), et ont été retraduits dans un texte de loi actuellement à l'étude à l'Assemblée Nationale.

Certaines applications concrètes sont déjà en vigueur, tels **l'éco-prêt à taux 0 % pour la rénovation des résidences principales des particuliers**, ainsi que **le prêt à taux 0 % pour l'acquisition d'une première résidence principale**.

Ces mesures visent, bien entendu, à protéger l'environnement, mais elles vous permettront également de réaliser des économies importantes sur vos consommations d'énergie.

Alors n'hésitez plus! ▢

### Informations et contacts :

- Site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- Espace Info Energie 41 : Adil 41

L'octroi - 1, avenue Butte - 41000 BLOIS

Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00 - Mail : [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr)

# Agglopolys

La Communauté d'Agglomération de Blois adhère au programme national « Abeille, Sentinelle de l'Environnement »

Un chiffre: 80 % des fruits et légumes que nous consommons ne peuvent être pollinisés que par les abeilles.

On peut aisément imaginer les conséquences négatives d'une diminution de la population, voire la disparition, de cet insecte pollinisateur.

Consciente de l'enjeu que représente la préservation de la biodiversité et de la nécessité de concilier le monde urbain et rural, Agglopolys a décidé de s'engager fortement dans des actions concrètes de sensibilisation de sa population.

**Agglopolys a donc choisi de prendre l'abeille comme symbole de son action publique** dans ce domaine, au regard de son rôle d'indicateur de l'état de notre environnement (santé des abeilles, qualité du miel produit,...).

À cet effet, Agglopolys s'est associée à l'opération nationale « Abeille Sentinelle de l'Environnement », coordonnée par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF),

L'Environnement et le Développement Durable sont des compétences exercées dans le cadre d'Agglopolys. C'est notre collègue Christian Mary, maire de Vineuil qui en est le Vice-Président. ▢

dont l'objectif est de mieux faire connaître l'abeille et les dangers auxquels elle est exposée, les pesticides notamment.

Dans ce cadre, six ruches ont été installées sur l'une des terrasses de la Bibliothèque Abbé Grégoire dans le centre ville de Blois, et permettront de suivre la vie des abeilles et d'un rucher (entretien, récolte du miel...).

De plus, l'analyse biologique du miel permettra de connaître chaque année la nature des végétaux présents dans un rayon de trois kilomètres autour de la bibliothèque, et ainsi de pouvoir adapter nos pratiques (individuelles et collectives) en faveur d'une plus grande diversité des espèces végétales.

**Cette opération, qui s'inscrit dans une stratégie plus globale de lutte contre l'utilisation des pesticides autant en agriculture que chez les particuliers, est la première étape dans l'affirmation d'une politique volontariste de l'agglomération.**



En effet, l'agglomération blésoise a une identité agricole marquée, et Agglopolys souhaite instaurer un partenariat fort avec les agriculteurs de son territoire, pour travailler ensemble à une évolution durable de l'agriculture. ▢



## ⇒ DOSSIER

## Achat durable: le service transport passe à l'action

Le service transport d'Agglopolys a lancé l'an dernier un appel d'offres pour l'achat de 3 nouveaux bus avec la volonté de s'inscrire dans notre politique de développement durable. Grâce aux critères techniques (60 %) de leur appel d'offres incluant les performances environnementales à hauteur de 15 %, les bus retenus sont équipés:

- D'un filtre à particules et d'un additif Ad Blue permettant de convertir les émissions d'oxyde d'azote contenues dans les gaz

d'échappement (NOx) en vapeur d'eau et en azote. Ces véhicules auront une pollution équivalente à un bus roulant au gaz naturel, avec des coûts d'investissement bien moins élevés.

- D'une climatisation limitée au conducteur et d'un vitrage athermique (1 300 € HT) pour les passagers. Ce vitrage assure un très bon confort tout en étant plus écologique et économique que l'option « climatisation totale du véhicule » qui aurait coûté 10 000 € à l'achat et

aurait énormément augmenté la consommation de carburant.

Ces bus sont par ailleurs équipés d'une rampe handicapés électrique, de systèmes d'annonces visuelles et sonores intérieures et extérieures pour les aveugles, les sourds et les malentendants.

Ces bus limiteront les nuisances sonores en ville puisqu'ils ont obtenu le « Décibel d'Or » qui récompense les véhicules les plus silencieux. ▬

## Etes-vous bien isolé ?

L'opération de thermographie aérienne permet d'apprécier la qualité de l'isolation de la toiture et d'engager une réflexion sur les travaux à accomplir.

**Pourquoi l'isolation est-elle primordiale ?**

- Afin de réaliser des économies d'énergie,
- De gagner en confort l'hiver et l'été,



- De réduire son empreinte sur le climat.

La diffusion des résultats a commencé au salon de l'habitat en octobre 2008. Elle se poursuit depuis :

- via le site internet d'Agglopolys ([www.agglo-blois.fr](http://www.agglo-blois.fr)),
- via les permanences de l'ADIL41-Espace Info Energie dans chaque commune.

Pour la commune de **La Chaussée Saint-Victor**, une réunion publique d'information de l'opération a été organisée en novembre. Une quarantaine de personnes y ont assisté. Egalement, quatre permanences ont été réalisées avec le camion mobile de l'Espace Info Energie, ce qui a permis à une trentaine de familles de bénéficier de nos services.



Venez vous aussi **consulter votre résultat** de la thermographie et bénéficier d'un **conseil gratuit et neutre de l'ADIL41-Espace Info Energie** sur les travaux prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer votre bâti ainsi que sur les aides financières mobilisables.

Alors, rendez-vous le **mardi 15 septembre 2009** avec un conseiller Info Energie devant la mairie de La Chaussée Saint-Victor.

Merci de prendre rendez-vous au **02 54 42 10 00**. ▬

## Vos déchets ménagers

Agglopolys est votre interlocuteur pour la collecte des déchets ménagers. Elle est assurée les mardis et vendredi sauf quand ils sont fériés.

Seuls les containers d'Agglopolys sont collectés. Pour toute question relative aux containers, contactez le n° vert 0 800 505 601 (appel gratuit d'un poste fixe : lundi/vendredi 8 h-20 h, le samedi 9 h-12 h)

Afin de vous permettre de trier vos déchets ménagers (papier, verre, plastique...), Agglopolys met également à votre disposition des points d'apport volontaires. Il est interdit de déposer des déchets au pied des containers.

**Numéro à contacter pour toute question relative aux collectes :  
02 54 56 13 78**

À chacun de faire les bons gestes, au quotidien, afin que le volume de déchets recyclés augmente.

La déchetterie située ZA des Gailletrous II – 9 rue René Descartes est ouverte aux particuliers du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30, le samedi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30.

Pour les personnes en auto-traitement qui génèrent des déchets particuliers issus d'auto-injections (seringues...), Agglopolys et VAL ECO, en partenariat avec les pharmaciens proposent un système de collecte adapté. Ces déchets de soins, lorsqu'ils sont mélangés avec des déchets ménagers présentent, en effet, des risques pour le patient lui-même et son entourage, les usagers de la voie publique ainsi que les agents de collecte et de tri des déchets ménagers. ▬

## Agenda 21

C'est un programme d'actions orienté vers le Développement Durable. Il doit avoir pour buts la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, la protection de biens et de services durables et la protection de l'environnement. ▬

## "Carapattes" : ça marche

Depuis octobre 2008, dans le cadre de l'opération « carapattes » créée avec Agglopolys, une ligne permettant aux enfants de se rendre à l'école à pied et en toute sécurité, est en service à l'école des Basses-Roches. Elle fonctionne chaque matin (départ à 8 h 10 depuis le 11 bis rue Saint-Lazare et arrivée à l'école à 8 h 25) avec une dizaine d'enfants et 6 accompagnateurs bénévoles.

### Appel aux bénévoles :

Pour la rentrée, nous souhaitons en plus mettre en service deux nouvelles lignes : l'une partant de l'Hermitage et l'autre du Moulin Chouard.

Si vous aimez marcher, « le matin à l'aube, à l'heure où blanchit la campagne... » venez rejoindre l'équipe carapattes, ne serait-ce qu'un matin par semaine (de 8 h à 8 h 30). Plus il y aura d'accompagnateurs, moins ce sera contraignant.

Contactez la mairie. D'avance, merci pour les enfants, ou les petits enfants. ▬



## ⇒ DOSSIER

### Chenilles processionnaires

Vous avez peut-être déjà remarqué à l'extrémité de branches de résineux des sortes de « quenouilles » blanches. Ce sont des nids de chenilles processionnaires. Le papillon est un insecte de la famille des lépidoptères. Il est très répandu.

Les chenilles sortent des nids et se déplacent en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles et affaiblissent gravement les arbres. Leur corps projette de minuscules poils urticants et allergisants pouvant provoquer des troubles graves particulièrement au niveau des yeux. Le risque est très important pour les animaux domestiques.

Les chiens ayant léché des chenilles doivent être soignés très rapidement sous peine de nécrose de la langue.

Dans un jardin, si vous pouvez couper l'extrémité de la branche portant le nid à l'aide d'un échenilloir, il est impératif d'utiliser des lunettes de protection et des gants pour prendre et brûler le nid. Plusieurs sortes de pièges existent dont celui à base de phéromones. Des moyens chimiques et biologiques existent pour traiter les grandes surfaces.

Les mésanges seraient un prédateur naturel de ces chenilles. ▢

### La biodiversité

Elle représente l'ensemble des organismes vivants présents sur la Terre et les relations qu'ils ont entre eux. Le maintien de la biodiversité est un des volets du Développement Durable. ▢

## Quelques conseils de jardinage

### DÉSHERBER SANS DÉSHÉBANT

Lorsqu'il est nécessaire d'éliminer des herbes spontanées, on peut :

- désherber manuellement ou à l'aide d'une binette,
- désherber grâce à une machine thermique (un choc thermique créé par une flamme ou de l'eau chaude permet de détruire les plantes),
- balayer les caniveaux : un balayage régulier mécanique ou manuel élimine efficacement terre, graines et jeunes pousses et empêche en conséquence les herbes adventives de se développer.

### ACCEPTER LES HERBES FOLLES

Dans la nature, la notion de « mauvaise herbe » n'a pas beaucoup de sens, chaque plante jouant un rôle dans les équilibres naturels.

En agriculture, l'homme a considéré comme « mauvaises » les plantes qui concurrencent les cultures.

En milieu urbain, nous avons la curieuse tendance à estimer que la moindre herbe spontanée est « mauvaise », « pas propre ». Pourquoi la même plante nous laisserait indifférent à la campagne mais devrait être considérée comme « sale » en ville ?

Si l'on ne veut plus utiliser de pesticides en ville, notre conception de

### Astuce

Mettre en œuvre le désherbage thermique dans votre jardin est possible ! Versez de l'eau bouillante sur les plantes à détruire. Pour éviter le gaspillage, vous pouvez utiliser l'eau de cuisson de vos pâtes, pommes... ▢



la propreté en ville doit nécessairement changer : nous ne devons plus considérer les herbes comme « mauvaises » ou « sales » ! ▢

Vous pouvez retrouver de nombreuses autres informations sur le site internet de Loiret-Nature-Environnement :

[www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)

Illustrations de Dominique Charron. Maison de la Nature et de l'Environnement du Loiret

## Le ruisseau des Mées

Les rives du ruisseau entre le pont des Rudebilles et le stade méritaient un aménagement rendu nécessaire pour assurer un courant d'eau et diminuer l'envasement. En accord avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, la Mairie a confié ces travaux qu'elle voulait écologiques à la société Environnement 41. Près de 40 mètres d'osier tressé retenant la terre et 100 mètres de fascines fixés par des pieux ont été posés. Des plantations d'hélophytes (plantes semi-aquatiques) complètent le dispositif. L'île derrière le stade Jean Gourault a été nettoyée et ses arbres morts abattus. Promenez-vous le long du ruisseau pour observer ces aménagements. ▢



## Je suis un citoyen responsable

### Je respecte quelques règles simples :

- Afin de ne pas diminuer la visibilité et le passage, j'élague mes arbres en limite de trottoir.
- Je ne brûle pas les déchets végétaux.
- Je respecte les horaires pour les travaux de jardinage et de bricolage bruyants : jour ouvrable de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h – samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h – dimanche et jour férié de 10 h à 12 h (arrêté préfectoral n° 993653 du 26/11/1999).
- Je ramasse les déjections de mes animaux de compagnie.
- Je ne fais pas de dépôts sauvages de mes déchets en particulier au pied des containers. ▢

## ⇒ FINANCES

# Budget municipal

## comptes administratifs 2008

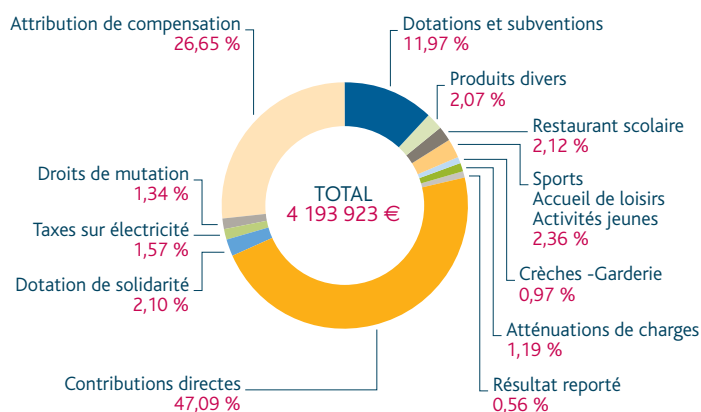
Le 11 mai dernier, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion, les comptes administratifs et l'affectation des résultats de nos 3 budgets présentés par Madame Gourault. À l'unanimité, le Conseil a donné quitus pour les comptes 2008 de notre commune.

**Pour le budget de la commune** le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 4 193 923 € pour 3 174 863 € de dépenses dégageant ainsi un solde de 1 019 059 € dont 1 000 000 € sont réaffectés aux investissements 2009. Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 697 115 € contre 1 631 431 € de dépenses, remboursement d'emprunts compris. Les graphiques vous donnent le détail des recettes et dépenses aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

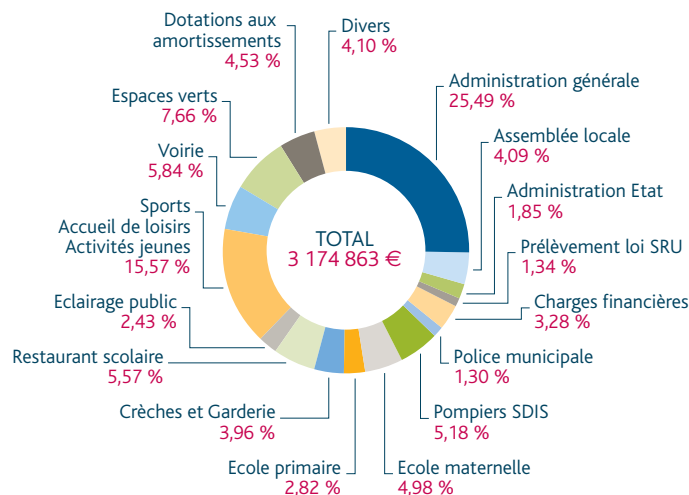
**Pour le budget de l'eau** nous avons 174 920 € de recettes pour 40 742 € de dépenses dans la section fonctionnement. L'excédent cumulé est laissé dans le fonctionnement. Les recettes d'investissement sont de 600 021 € face à 99 182 € de dépenses. L'équilibre de ce budget permet de ne pas augmenter la part communale de l'eau et de l'abonnement.

**Pour le budget Transports scolaires** le fonctionnement est à 26 260 € de dépenses pour 29 168 € de recettes couvert par le budget communal pour 25 000 €.

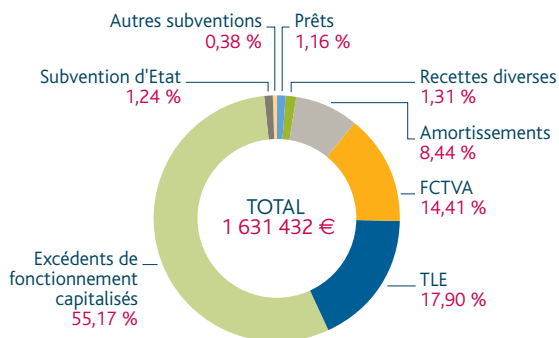
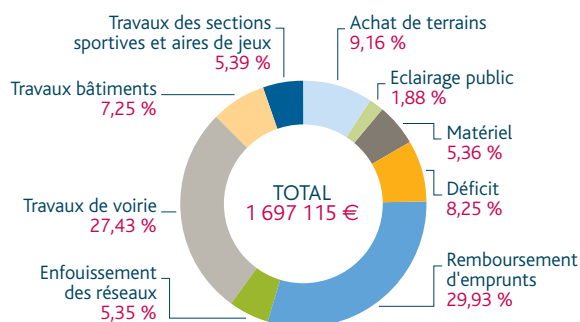
### Les recettes de fonctionnement



### Les dépenses de fonctionnement



## ⇒ SOCIAL

**Les recettes d'investissement****Les dépenses d'investissement**

Le budget général 2008 permet, grâce à l'autofinancement, d'aborder 2009 avec sérénité. Nous devons faire face, comme tous, aux diverses augmentations, à l'entretien de notre patrimoine, aux nouveaux travaux réalisés: voirie rue de l'Église et rue Saint-Lazare, enfouissement de réseaux, etc. Nous souhaitons continuer d'aider les associations chausséennes et devons prévoir l'avenir. Des projets importants sont envisagés.

Notre endettement continue de baisser: 2 362 393 € soit par habitant 567 €. (Moyenne pour les communes françaises de même population: 780 €.)

Tous les documents sont consultables sur place en Mairie pour les Chausséens. ▢

**JEAN-MARIE LACHAT,**  
MAIRE-ADJOINT AUX FINANCES

**Infos pratiques:**

Le Clic travaille en étroite collaboration avec tous les professionnels médicaux- sociaux.

IL met à disposition de tous les informations susceptibles d'intéresser les retraités et personnes âgées ainsi que leur entourage. ▢

**Plan canicule**

Voici l'été, le dispositif de veille et d'alerte se met en place comme les années précédentes.

Un questionnaire est distribué avec le journal aux habitants de La Chaussée Saint-Victor.

Merci de bien vouloir remplir celui-ci et le retourner à la mairie avant le 30 juin.

Pendant l'été, si besoin, en cas de canicule, les agents du C.L.I.C. (centre d'information et de coordination) du Blaisois répondront aux appels sur le n° vert 0 800 102 112. ▢

**JANINE CHARRIER**

MAIRE-ADJOINT AUX AFFAIRES SOCIALES

**SOS personnes disparues**

116 000: N° vert  
Appel gratuit

## ⇒ ASSOCIATIONS CULTURELLES

# Comité de Jumelage

Venue des Allemands  
d'Ochtendung  
du 21 au 24 mai

Après le déplacement à Aylsham du 9 au 14 avril dernier remarquablement organisé par nos amis anglais (visites de Cromer et de son Centre de Sauvetage en mer, jeu de piste dans Aylsham, barbecue avec jeux, visite de Norwich), le Comité de Jumelage a accueilli 32 Allemands d'Ochtendung du 20 au 24 mai.



Visite du Musée  
du Sauvetage  
en mer à Cromer  
en Angleterre  
en Avril 2009

**Au programme :** visite de Villandry et de ses jardins, ainsi que du Château de Langeais.  
Le côté convivial n'a pas été oublié

puisque fut organisé un après-midi avec pique-nique et jeux, sans oublier le traditionnel repas de clôture de ces Journées de Jumelage.

Rendez-vous en 2010 pour le déplacement à Ochtendung du **12 au 16 mai**.

L'année 2010 sera aussi marquée par la célébration du dixième anniversaire de notre Jumelage avec Aylsham. Nous accueillerons nos amis anglais du **17 au 22 juin** et

nous irons à Aylsham du **19 au 24 août**. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler.

### Cours d'Allemand et d'Anglais

Ils reprendront la première semaine d'octobre. Inscriptions dès maintenant auprès de Béatrice FESSY au 02 54 74 11 60. Les jours et les heures seront précisés ultérieurement. ▢

BÉATRICE FESSY, PRÉSIDENTE

## Acquisitions

Lors d'une vente aux enchères à l'hôtel Drouot, la Mairie vient d'acquérir deux lots concernant Marcel Achard :

- Un ensemble de 6 photographies originales dont une montrant Marcel Achard dans le rôle du clown Crockson à la création de sa pièce "Voulez-vous jouer avec Moâ ?" avec une légende autographe.
- Le bulletin de séance de l'Académie Française du 22 mai 1959 sur lequel Marcel Pagnol a rajouté la mention autographe signée "mais l'élection de Marcel Achard".

L'ensemble sera exposé prochainement dans la salle des Mariages de la Mairie. ▢

MARC JOLLET, MAIRE-ADJOINT À LA CULTURE

## Théâtre des Mées

**Prochain spectacle : « Le Roi est mort »**

**Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 novembre 2009**

Après le vaudeville russe « Je veux voir Mioussov » de Valentin Kataiev, le Théâtre des Mées présentera une comédie de Vincent Dheygre. Cette pièce, écrite en 1997, a reçu le Prix spécial de la mise en scène de la ville de Marly-le-Roi.

C'est une pièce surprenante avec un texte plein d'humour, une comédie grinçante où l'on retrouve les thèmes éternels de la guerre, du pouvoir, de l'amour, de la mort mais, dans le sillage de Vincent Dheygre, on s'empresse d'en rire de peur d'être obligé d'en pleurer.

Tout en conservant le texte intégral, nous avons transposé l'histoire au Moyen Âge, et les 16 comédiens sur scène porteront des costumes inspirés des habits d'époque, créés spécialement pour cette pièce et réalisés par nos deux costumières. ▢

MARC JOLLET, RESPONSABLE DE LA MISE EN SCÈNE

## ⇒ SPORT

# ASJ Basket

**Une très bonne nouvelle : notre bureau s'est étoffé à l'inter-saison.**

Après avoir atteint le chiffre record de 109 licenciés l'an dernier, il est probable que nous voyions ce chiffre régresser ; ceci peut être aussi une bonne nouvelle, car il nous faut mettre en adéquation notre nombre de licenciés et nos capacités d'encadrement.

Nous avons beaucoup de jeunes dans la catégorie « baby » cette année : ce chiffre record, une bonne nouvelle pour l'avenir du club.

2009 est une année charnière car nous arrivons à la fin du contrat de notre « employé ». Notre souhait est de le prolonger car l'avenir du club est en jeu.

L'avenir justement passera par la mutualisation des moyens en hommes, structures et licenciés au sein des clubs de l'agglomération. Tout en gardant son identité, chaque club devra travailler en commun avec les autres.

C'est déjà le cas pour nous depuis 2 ans, avec cette année, 3 ententes parmi nos équipes jeunes avec l'ADA Blois et l'USC Saint-Sulpice.

**Nos objectifs cette saison :**

- faire progresser au mieux nos jeunes et faire découvrir notre sport aux jeunes de la commune dans les meilleures conditions possibles.
- réussir à se maintenir en prenant plaisir à jouer pour les seniors
- évoluer dans la convivialité pour les loisirs
- développer la collaboration entre les clubs de l'agglomération
- pérenniser l'emploi de Vincent
- fixer des objectifs à moyen terme pour le club
- Faire vivre la convivialité au sein du club ▢

Contact : V. Biarnois 06 74 31 17 97

## ASJ Cyclotouristes Premiers tours de roues

Comme en témoigne la photo, les cyclotouristes chausseens étaient nombreux le 8 mars pour parcourir leurs « premiers tours de roues » de l'année. Depuis, c'est toujours en grand nombre qu'ils ont porté les couleurs de La Chaussée Saint-Victor, tant sur les randonnées organisées dans le Loir et Cher que dans les départements environnants.

Le 7 juin, le club a organisé sa randonnée annuelle : « l'Évasion Chausseenne », laquelle attire de nombreux cyclotouristes d'autres clubs.

Depuis mai, les Chausseens sillonnent le Loir-et-Cher, en participant notamment à des challenges départe-



tementaux. Ils découvriront aussi les environs d'Amboise et pour certains une partie de la Bretagne et du Var. En août, ce sera la semaine fédérale de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais et la préparation physique pour leur

« expédition » en septembre, au long de la Loire, entre La Chaussée Saint-Victor et le Mont Gerbier de Jonc. La suite est une autre histoire... ▢

JACQUES MÉNARD, PRÉSIDENT

## ⇒ SPORT

## Le Qi Gong

La première année de notre association "Le LOTUS d'OR" s'est achevée le 22 juin. Cette année de découverte de Qi Gong s'est déroulée dans un lieu agréable et calme, propice à l'intériorisation et à la détente.

Le Qi Gong est l'art de la maîtrise du souffle et du Qi (l'énergie); il nous permet de nous détendre grâce à la respiration et de faire circuler harmonieusement le Qi dans le corps. Nous y ajoutons la pratique d'une petite forme de Tai Ji Quan pour travailler l'équilibre et la coordination des mouvements. La gestuelle est simple et aisée, la concentration fait le reste, la détente s'installe et la mémoire corporelle se réveille. Cette forme de travail sur soi est accessible à tous, quel que soit l'âge et peut également convenir à des personnes convalescentes ou affaiblies.

Les cours se déroulent au Centre d'Accueil de La Chaussée Saint-Victor, le lundi de 18h45 à 19h10 et de 19h10 à 20h30.

Ils reprendront le lundi 7 septembre. Une séance d'essai est possible.

Le LOTUS d'OR et tous ses adhérents vous souhaitent de bonnes vacances et vous attendent pour partager le Qi à la prochaine rentrée. ▢

### Renseignements:

Danielle Larricq au 02 54 43 46 97

André Jeannin au 06 86 82 07 02

En cas d'absence laisser un message

## Sportivement vôtre

La vie associative sportive de La Chaussée Saint-Victor est une richesse pour les habitants de la commune. Le service des sports et 13 associations sont à votre écoute. Ils vous proposent différentes activités, accessibles à ceux qui souhaitent pratiquer pour le loisir ou pour la compétition et surtout aux jeunes qui veulent se perfectionner dans les disciplines proposées.

On sait en effet combien l'éducation sportive apporte aux jeunes dans toutes les facettes de leur développement.

### Événements:

1 367 coureurs étaient au départ du Marathon de Cheverny organisé par l'ASJ La Chaussée le dimanche 5 avril 2009 devant le château : une sixième victoire pour Thierry Foulhoux et un record pour Murielle Mironne, 2 champions du Loir-et-Cher, Oswald Cochereau et Claudine Marmion... et un Fox Terrier à l'arrivée.

Toutes nos félicitations au Tennis dont l'équipe homme n° 1 monte en régionale 3.

Face au Tennis Club Mont-Près-Chambord, Audrey Hudebine, Frédéric Mabila, Eric Quais et



Michelle Vuillier ont remporté la victoire qui leur donne l'accès à la demi-finale de la coupe départementale Alain Biane.

### Une nouveauté:

#### Les 3 heures des Mées

L'ASJ Athlétisme l'organise le 25 octobre 2009 à 10 h. L'engagement pourra être individuel ou par équipe de 3 ou 6. Le départ de la course réservée aux enfants est fixé à 9 h 30 pour un parcours de 1,5 km.

### Pour plus d'infos :

- Le site Internet de la Mairie : [www.lachausseesaintvictor.fr](http://www.lachausseesaintvictor.fr) rubrique Sport-Jeunesse.
- Les e-mails et les téléphones des associations que vous trouverez sur le site et sur l'agenda municipal 2009. ▢

ELISABETH PÉRINET,  
MAIRE-ADJOINTE AUX SPORTS



## ⇒ JEUNESSE

# Grandir à La Chaussée Saint-Victor

### PÂQUES : ANIMATIONS JEUNESSE

Dans le cadre de « sport pour tous » des 6/12 ans, une centaine d'enfants a participé aux activités sportives proposées le matin à l'extérieur et à l'intérieur. Elles permirent aux jeunes de découvrir les nombreux lieux de pratique sportive dans la commune : stade, stand de tir, Parc des Mées, site d'escalade, gymnase. Une vingtaine d'activités différentes étaient proposées, répondant aux attentes des jeunes, notamment pour les plus sportifs. En majorité, les enfants se sont inscrits ponctuellement, leur souhait étant de participer à une activité qu'ils ont peu l'occasion de pratiquer : cirque, escalade, roller, tir à l'arc, course d'orientation, baby-foot et billard. Une cinquantaine de 12/17 ans ont

d'avoir gagné le tournoi laser Game inter Accueil de loisirs. Les 3 équipes de La Chaussée Saint-Victor ont terminé aux 3 premières places sur 9 équipes engagées. Il y avait de quoi donner de la voix!

### CET ÉTÉ POUR LES 12/17 ANS À L'ACCUEIL DE JEUNES

Ouvert du 29 juin au 31 juillet du lundi au vendredi. Fermé du 20 au 24 juillet (séjour).

- Le local jeune est ouvert 2 à 3 fois par semaine.
- En dehors des jours d'ouverture du local, des activités sportives, de loisirs et des sorties sont organisées (canoë, musée du Louvre, mini-golf, parcours dans les arbres, escalade, mini-foot, Laser Game, soirée au local, piscine, VTT...).

Un mini-séjour « Auvergne Aventures » est organisé du 20 au 24 juillet 2009 à Langeac (région du Puy en Velay).

Déplacement en mini-bus, hébergement en camping\*\*\*.

**Programme :** rafting, parcours dans les arbres, descente en VTT, canoë.

#### Renseignements et inscription :

- Plaquettes d'information et d'inscription disponibles en mairie et au local jeunes.

- Accueil de jeunes au 02 54 78 51 39 ou 06 71 27 87 39.

### ANIMATIONS MUNICIPALES POUR LES 3/17 ANS

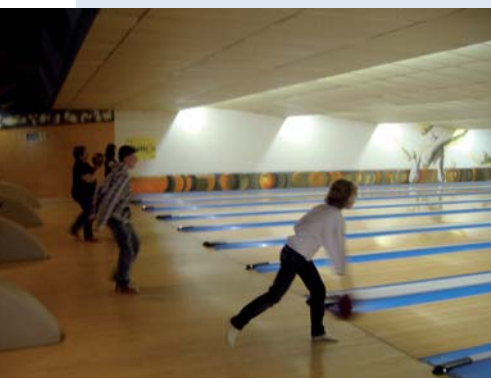
La Mairie organise des activités extra et péri scolaires pour les 3/17 ans pendant l'année scolaire 2009-2010.

## La crèche Parcadix

La crèche inter-entreprises PARCADIX, près de la polyclinique, a ouvert ses portes voici deux ans. Elle accueille les enfants de 2 mois à 4 ans. 8 places sont réservées par la Mairie pour les petits Chausséens. Elles sont actuellement toutes occupées.

Cette crèche en « multi accueil » peut recevoir dans la journée, en fonction des places disponibles, des enfants pour quelques heures. Pour les mamans intéressées, il suffit de remplir un dossier à la crèche puis de téléphoner le matin pour connaître les disponibilités de la journée. ▢

Pour contacter la crèche :  
02 54 79 37 75



fréquenté l'Accueil de Jeunes et participé aux animations. Les sorties ont toutes affiché complet. Notre groupe ne passa pas inaperçu lors de ses déplacements à Orléans pour le Bowling, à Tours pour le tournoi de laser Game et à Cap Ciné. Certains taquinaient les autres à propos de leur technique de lancer de boules, ou exprimaient leur joie

■ Ecole municipale des sports CP à CM1 (lundi, mardi et vendredi de 16 h 15 à 17 h 45)

■ École municipale des sports grande section maternelle (jeudi soir de 16 h 30 à 18 h)

#### Mercredi :

■ Accueil de Loisirs 3/5 ans (7 h 30 à 18 h 15)

■ Accueil de Loisirs 6/12 ans (7 h 30 à 18 h 15)

■ Accueil de Jeunes 12/17 ans (14 h à 18 h - Local Jeune)

Des animations sont aussi organisées pendant les vacances scolaires, exceptées celles de Noël. ▢

## ⇒ JEUNESSE



Travaux à l'école maternelle

## Vacances d'été

- Accueil de Loisirs 3/13 ans de 7h30 à 18h30
- Accueil de Jeunes 12/17 ans
- Camps et mini-camps 3/13 ans
- Séjour de vacances 12/17 ans

### Renseignements et inscriptions :

Plaquettes d'information pour chaque action municipale disponibles en mairie un mois avant le début des activités.

## Du côté des écoles

### Joli mois de mai

Le 7 mai par une belle journée chaude et ensoleillée, les CM1 et CM2 ont découvert et apprécié les inventions de Léonard de Vinci au Clos Lucé à Amboise, avec au déjeuner un menu "Renaissance" aux chandelles.

Pêche à la mare, poney, soins et nourriture aux animaux, tour de carriole, marionnettes et pour terminer boum « pyjama », tel fût le

programme des deux jours en mai « Au Grand Liot » à Romorantin pour les enfants de moyenne et grande section de maternelle. Vive ment l'année prochaine!

### Deux dates à retenir :

- Jeudi 2 juillet au soir : début des grandes vacances.
- Jeudi 3 septembre au matin : rentrée des classes (pour les primaires). ▢



## L'Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs du mercredi va laisser place à l'accueil d'été dès le lundi 6 juillet 2009 et cela jusqu'au mercredi 2 septembre 2009 inclus.



Durant toute l'année, les enfants fréquentant l'Accueil ont participé à de nombreuses activités manuelles, sportives, culinaires au travers de différents thèmes : la ferme, la Chine, la forêt, le Canada, les volcans, le jardin, les Gaulois...

Cette année s'est clôturée avec les sorties au zoo de Beauval pour les 3-5 ans et au Parc Astérix pour les 6-12 ans.

Les thèmes abordés cet été seront les différents peuples, le bien être, l'écologie, l'espace.

### 3 mini-séjours sont proposés :

- Du 7 au 10 juillet pour les 7-9 ans à Rilly-sur-Loire,
- Du 21 au 24 juillet pour les 11-13 ans à Châtres-sur-Cher,
- Du 18 au 21 août pour les 7-13 ans à Rilly-sur-Loire.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre l'Accueil de loisirs au 02 54 78 73 68 / 06 80 47 89 11 ▢

## ⇒ URBANISME

# Diagnostics immobiliers obligatoires

Depuis le 1er novembre 2007, le propriétaire a l'obligation de fournir un dossier technique afin d'informer l'acquéreur ou le locataire des caractéristiques et de l'état du bien mis en vente ou à louer.

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE	LES CONDITIONS D'APPLICATION
<p><b>Un constat de risque d'exposition au plomb (CREP)</b>  <i>Art. L. 1334-6 du Code de la santé publique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immeuble d'habitation et locaux annexes de l'habitation construits avant le 1<sup>er</sup> janvier 1949</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique</li> <li>- Constat datant de moins d'un an</li> <li>- A réaliser par un contrôleur agréé ou un technicien de la construction qualifié :  <a href="http://www.btp.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article = 221">www.btp.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article = 221</a></li> </ul>
<p><b>La présence ou l'absence de matériaux ou produits de construction contenant de l'amiante</b>  <i>Art. L. 1334-13 du Code de la santé publique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immeuble bâti dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique</li> <li>- A réaliser par un contrôleur agréé ou un technicien de la construction qualifié</li> </ul>
<p><b>La présence de termites</b>  <i>Art. L. 133-6 et R. 133-7 du Code de la construction et de l'habitation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immeuble bâti dans les zones délimitées par un arrêté préfectoral</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique</li> <li>- Constat datant de moins de six mois</li> <li>- A réaliser par une personne certifiée</li> </ul>
<p><b>Un état de l'installation intérieure de gaz</b>  <i>Art. L. 134-6 du Code de la construction et de l'habitation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immeuble à usage d'habitation et leurs dépendances</li> <li>- Installation intérieure de gaz réalisée depuis plus de 15 ans</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique</li> <li>- Constat datant de moins de trois ans</li> <li>- A réaliser par un professionnel certifié</li> </ul>
<p><b>Un état des risques naturels et technologiques (ERNT)</b>  <i>Art. L. 125-5 I du Code de l'environnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immeuble situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques technologiques, ou un plan des risques naturels prévisibles, ou dans une zone de sismicité</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique</li> <li>- Documents et informations disponibles en mairie, en sous-préfecture, à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, ou sur internet :  <a href="http://www.prim.net/cgi_bin/citoyen/macommune/23_face_au_risque.html">www.prim.net/cgi_bin/citoyen/macommune/23_face_au_risque.html</a>  <a href="http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr/actions_etat/defense-securite.htm">http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr/actions_etat/defense-securite.htm</a></li> <li>- Etat datant de moins de six mois avant la date de conclusion de la promesse de vente ou de l'acte</li> <li>- Obligation d'informer l'acquéreur sur les sinistres survenus et ayant donné lieu à une indemnisation au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles ou technologiques</li> </ul>
<p><b>Un diagnostic de performance énergétique (DPE)</b>  <i>Art. L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout bâtiment ou partie de bâtiment clos et couvert</li> <li>- Valeur informative</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique, ou au contrat de location</li> <li>- DPE datant de moins de dix ans</li> <li>- A réaliser par un professionnel certifié</li> </ul>
<p><b>Un état de l'installation intérieure d'électricité</b>  <i>Art. L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immeuble à usage d'habitation</li> <li>- Installation intérieure d'électricité réalisée depuis plus de 15 ans</li> <li>- Annexe à la promesse de vente ou à l'acte authentique</li> <li>- Constat datant de moins de trois ans</li> <li>- A réaliser par un organisme accrédité</li> </ul>

*La Chaussée Saint-Victor*

# Brocante de la Foire aux beignets



*Dimanche 13 septembre 2009*



Organisée par  
**le Comité des fêtes**

Les exposants s'inscrivent au :  
**02 54 74 83 67**  
avant le 9 septembre 2009



**LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR**